Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Montsûrs - Tome III

Montsûrs, chef-lieu de canton, arrond. de *Laval* (21 kil. E.-N.-E.).

Anciens noms

In Monte Sedoueris, IX^e^ s. (Gesta Aldrici, p. 74). — *In Monte Sodeuris,* IX^e^ s. (Ibid., p. 105). — *Ecclesia Sancti Martini de Monte Securo,* 989 (Cart. d'Évron). — *Cheminum de Monte Securo,* 1062 (Cart. de Marmoutier). — *R. de Monte Securo,* v. 1110 (Cart. du Ronceray, p. 225). — *Ecclesia Sancti Martini de Monte Securo,* 1125 (Cart. d'Évron). — *Le chasteau de Montseures,* 1386 (Bibl. nat., fr. 22. 339). — *La ville de Montseur,* 1444 (Aveu de Laval). — *Saint-Martin de Montseurs,* 1451 (Tit. de la fab. de la Chapelle-Rainsouin). — *Montseurs* (Carte Cénom., Jaillot). — *Montsûrs* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « La partie N. de cette commune est constituée en majeure partie par du granite (massif de Veloché) contre lequel s'appuient, à l'ouest, les schistes précambriens, et, au Sud, les schistes et les calcaires cambriens du Buron et de Méral. Ces derniers forment une bande interrompue par suite d'un décrochement. Dans la partie centrale, les grès cambriens et armoricains, presque accolés, forment une crête qui a également subi des rejets horizontaux et que dessinent, d'une part, les hauteurs des Petits-Ifs et du Champ-de-Foire, et d'autre part, celles de Crotigné. Ces grès sont surmontés, au sud, par d'autres bandes qui ont été affectées par les mêmes dislocations : schistes ordoviciens ; grès du Silurien supérieur ; enfin, schistes ampéliteux dans la vallée de la Javellière. — Plateau de la Turmellière avec limon exploité pour la fabrication des briques. — Sur les hauteurs de Montsûrs, alluvions anciennes de la Jouanne avec blocs de granite de Veloché. » D.-P. Œ.

Petit territoire fortement échancré par Brée, la Chapelle-Rainsouin et Gesnes, qui poussent leurs limites presque jusqu'aux abords de l'agglomération. La Jouanne le traverse du N.-E. au S.-O., dans une vallée (80 m.) dont les collines (119, 125 m.) donnent passage au ruisseau de Vesnard, aux crues désordonnées, à la petite rivière de Gesnes et à celle des Deux-Évailles. Les bas quartiers sont facilement inondés par ces eaux confluentes. Montsûrs comprend trois agglomérations distinctes : le bourg de Saint-Martin près de l'ancienne église ; la ville bâtie dans les douves du château et sur les flancs de la colline, comprenant la « rue de Montsûrs », une autre rue parallèle montant du pont au château et qui le contourne en rejoignant la rue de Quatre-Œufs ; enfin, au-delà du pont de la rivière, le bourg ou faubourg de Crotigné, — « le bourg de Courtigné, 1558 ». — Ces trois groupes, situés sur une même ligne de plus d'un kilomètre, du S. au N., suivent la direction de la route nationale de la Flèche à Mayenne, qui est celle d'une voie romaine qualifiée en 1062 le chemin de Mayenne à Montsûrs. On reconnaît encore une voie de Jublains (à Nantes ?), dite au XV^e^ s. le grand chemin de Deux-Évailles et du Bourg-nouvel ; une autre, de Montsûrs au passage si fréquenté et si ancien d'Entrammes qui fut utilisé pour la route de Montsûrs à Château-Gontier. Tous les chemins arrivant vers le château, disent les paroissiens en 1789, ont été pavés à une lieue et trois quarts de pierres énormes et n'ont pas été réparés depuis deux cents ou trois cents ans. Le carrefour du haut de la Grande-Rue se nomme les Épavés. La route de Laval à Évron — aujourd'hui départementale — passait à Crotigné. Toutes ces routes sont encore indiquées par la carte de Jaillot. On se plaint de leur état de dégradation en 1789. Montsûrs est aujourd'hui relié avec Saint-Christophe

(6 kil. E.) ; Livet (7.390 m. S.-E.) ; la Chapelle-Rainsouin (5 kil. S.) ; Soulgé-le-Bruant (9 kil. S.) ; Saint-Ceneré (4 kil. S.-O.) ; Gesnes (3 kil. O.-N.-O.) ; la Bazouge-des-Alleux (7 kil. N.-O.) ; Commer (13 kil. N.-O.) ; Saint-Ouen-des-Vallons (4 kil. N.) ; Brée (3.500 m. N.-E.). La ligne ferrée de Paris à Brest traverse du N.-E. au S.-O., avec station sur le territoire de Brée.

Superficie, cadastrée en 1829 par M. Béquet, 911 hect. — « Un huitième est en landes, dit Miroménil (1696), le surplus en bonnes terres labourables et en prés ; 8 métairies. » D'après le cahier de 1789, une partie est bonne, une autre provenant de défrichements est médiocre ; le reste est en landes et rochers. Sol froid et aquatique. Les froments, avoines, lins du dernier ensemencement étaient gelés.

Population, administrations

Population. — 151 feux en 1696 ; — 800 hab. en 1726 ; — 180 feux en 1766 ; — 800 communiants en 1778 ; — 1.250 hab. en 1795 ; — 857 hab. en ville, 1797 ; — 1.095 hab. en 1803 ; — 1.266 hab. en 1821 ; — 1.286 hab. en 1831 ; — 1.257 hab. en 1841 ; — 1.713 hab. en 1851 ; — 1.791 hab. en 1861 ; — 1.886 hab. en 1871 ; — 1.791 hab. en 1881 ; — 1.623 hab. en 1891 ; — 1.638 hab. en 1900, dont 1.503 agglomérés et le reste disséminé en 33 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 35 fermes en 1843. En dépendent : les moulins de Méral, du Pont et des Ifs.

Administrations anciennes : Chambre à sel dépendant du grenier de Laval, créée le 28 juin 1518 ; — notaire royal et notaire du comté.

Administrations modernes : *bureau de poste* de distribution, établi en 1839, converti, 1855, en bureau de direction, auquel a été uni un service télégraphique ; — poste aux chevaux en 1839 ; bureau d'enregistrement depuis 1852 ; justice de paix ; — chef-lieu de perception pour : Montsûrs, Brée, Deux-Évailles, Gesnes, la Chapelle-Rainsouin, Montourtier, Saint-Ceneré et Saint-Ouen-des-Vallons ; — notaire, huissier ; — receveur des contributions indirectes ; conducteur des ponts et chaussées ; gendarmerie à cheval.

Assemblée

Assemblée, le 1er dimanche d'août, inaugurée en 1851.

Industrie

Industries : Tissage florissant avant la Révolution. Dès le commencement du XVe s., les poulies où s'étendaient les draps étaient situées « dans une pièce de terre ou placitre abutant à la chaussée du refoul et moulin de Montsûrs, » appartenant au seigneur de Laval. En 1789, « la plus grande partie des habitants de la Rue sont fabricans de toilles et font leurs marchés à Évron et Mayenne pour y acheter les fils, et le samedy à Laval pour vendre leurs toilles. » — Fours à chaux au Buron et à Méral produisant 32.928 hectolitres de chaux en 1840, 70.000 en 1857. — Les trois moulins à blé, à draps et à tan, situés sur la chaussée, où l'abbé d'Évron prenait le cinquième boisseau de mouture et la cinquième anguille prise aux portes, appartenaient au seigneur de Laval, qui les donna à rente perpétuelle en 1631 à Julien Le Meignan, à charge d'entretenir le pont, les arches et le pavé entre le moulin et Crotigné. Ils restèrent dans sa famille, puis passèrent par alliance aux La Porte, qui possédaient aussi le moulin de Méral. — Tannerie assez importante en 1840, maintenant abolie.

Foires et marché

Foires et *marché.* — Ils se tenaient d'abord au lieu du Marchis, à l'E. du château. L'aveu de Laval de 1444

mentionne le droit de prévôté et, en 1452, « les cohues du marchail, près le poncel », étaient aux mains de la dame de Laval qui auparavant n'y percevait qu'un cens de 13 deniers. De nombreux porches dont les derniers, dans la Grande-Rue, n'ont été supprimés que depuis cinquante ans, tenaient lieu de halles. Les trois foires de la Saint-Éloi, de la Saint-Martin d'hiver, de la Saint-Nicolas, et le marché le mercredi, existant « d'ancienneté » et tombés en désuétude par suite des guerres, furent rétablis, 1482, par ordonnance de Louis XI, qui ajouta la foire du lendemain de la Quasimodo. En 1677, huit foires se tenaient : le 1er lundi de carême, le lundi de la Quasimodo, le mardi d'après la Pentecôte, les jours Saint-Éloi, lendemain de la Saint-Jean, de Saint-Laurent, de Saint-Mathieu, de Saint-Martin et de Saint-Nicolas. Marché de grains et autres marchandises le mardi.

Pendant la Révolution : marché le cinquième jour de la décade ; foires : 21 brumaire, 17 frimaire, 8 ventôse, 26 germinal, 8 prairial, 9 messidor, 22 thermidor et quatrième jour complémentaire. — Actuellement : les premiers lundis de carême, de la Quasimodo, de la Pentecôte, le 23 juin, le 10 août, reportée depuis 1853 au lundi qui suit le premier dimanche du mois, 20 septembre, 11 novembre et 6 décembre. — Un champ de foire a été inauguré, 1829, dans le terrain occupé autrefois par la chapelle Saint-Nicolas.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse et ville anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Évron ; — de l'élection de Laval, du ressort judiciaire de Laval et de la Chapelle-Rainsouin, du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et chef-lieu de canton pour : Montsûrs, Châlons, la Chapelle-Anthenaise, Gesnes, Montflours et Saint-Ceneré, en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; érigée en cure par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval. — Vicariat par décret du 27 juillet 1818.

L'*église* ancienne, dédiée à saint Martin, était plus que modeste, de construction romane ; toutes les ouvertures en avaient été agrandies et remaniées. Le chœur, rectangulaire, était séparé de la nef par une arcade en plein cintre, accostée de deux petits autels, lesquels, aussi bien que celui du chœur, exécutés pour Saint-Tugal de Laval en 1722 par le sieur Le Bourdais, menuisier à Laval, avaient été acquis pour 500 ℔. — legs de Renée Gilmer, — au refus du chapitre de s'en livrer. Une petite sacristie, édifiée au côté sud du chœur par François Gandon, de Montsûrs, fut inaugurée en 1739. La tribune en bois, sans art, ne datait que de 1780. Il n'y avait pour clocher qu'un petit campanile sur le pignon occidental, à double baie où les cloches se balançaient en plein air. Le lierre enveloppait presque complètement ce pauvre édifice. Beaucoup de pierres tombales à croix nimbées ou tréflées pavaient le chœur, où l'on voyait, par place, sous l'enduit, des traces de peintures, plus anciennes sans doute que celles qu'exécutait en 1541 « un peintre de Montsûrs ». La meilleure statue, celle en pierre de saint Michel, est actuellement au musée de Laval ; les autres étaient celles de saint Martin en évêque et en cavalier, saint Pierre, saint Jean, saint Denis, donnée par Marie Dubois en 1683, avec les tableaux de la *Transfiguration,* de l'*Ecce Homo,* de *Sainte-Anne.*

Le 7 mai 1719 on apporta processionnellement les reliques de saint Benoît, martyr, et de sainte Colombe, de la maison de Nicolas Sédillier, procureur fiscal du Bourg-le-Prêtre, à l'église et on fit depuis leur fête le 1er dimanche de mai. Elles sont conservées dans deux reliquaires en bois doré de 50 cent. de long. Le P. François, capucin, avait eu ces reliques à Rome et les avait données à M. Pierre Sédillier, curé de Saint-Georges-le-Fléchard. Un calice du XVIIe s. à pied ajouré est marqué d'un écusson chargé de 3 chevrons et de 2 étoiles en chef.

Une seule *chapelle,* dite de la Portellerie, et fondée de deux messes par semaine par René Peslier, se desservait dans l'église.

Les *confréries* de N.-D., des Trépassés (1478), et surtout celle de Saint-Sébastien, dotée avant 1519 de biens et de rentes, et dont la fête est toujours chômée, étaient anciennes et suivies.

Le 30 septembre 1855 on posa sur « le château », dans l'emplacement de la chapelle des Trois-Maries, la première pierre d'une église neuve, de style de transition du XII^{e} s., avec bas côtés, tour et flèche en pierre blanche, chœur accompagné de chapelles latérales, disposées de manière à permettre la construction d'un pourtour au chœur. La consécration fut faite le 10 octobre 1858 par M^{gr} Wicart. — Architecte, Renous ; dépenses, 60.470 fr. — La flèche, découronnée par la foudre en 1868, a été remontée en 1875.

Cure, primitivement à la présentation de l'abbé d'Évron et dont le patronage cédé par lui en 1386 aux chanoines de la collégiale des Trois-Maries, passa au chapitre de Saint-Tugal de Laval, 1444. Le temporel, composé de quelques pièces de terres détachées, fut affermé au curé 282 ℔ en 1790.

Curés : Louis *Le…,* recteur de l'église paroissiale de Saint-Martin de Montsûrs, notaire de la cour du doyen d'Évron, 1440. — Frère Antoine *Garguesalles* permute, 1562. — Pierre *Laigneau,* curé de Saint-Pierre-en-Vaux, diocèse d'Angers, 14 avril 1562, se démet, 1576. — Louis *Dufour,* 23 novembre 1576, entre en possession seulement le 25 mars 1578, résigne la même année. — Jean *Byré,* du diocèse de Nantes, juin 1578, permute, 1600. — Guillaume *Pelu,* de Torcé-en-Charnie, curé de Saint-Pierre-de-Vay, au diocèse de Nantes, janvier 1600, est empêché de prendre possession le 20 mars suivant par Jean Ricoul. — Jacques *Chaluère* démissionne, 1602. — Guillaume *Barbes,* licencié en droit, d'une famille notable d'Évron, 16 novembre 1602, 1626. — Joachim du *Breil,* avant 1640, † 1668. — Charles *Allard,* docteur en théologie, demeurant à Thouars, 21 novembre 1668, en compétition avec Guy Pellier, présenté par l'abbé d'Évron. — René *Priot,* 1671, permute sans effet, 1679, avec François Trillon, bachelier, aumônier du roi, curé du Bailleul, diocèse d'Évreux, et meurt, 1681, à son retour de Rome, où il avait été obligé d'aller parce qu'il avait blessé un de ses paroissiens en cas de légitime défense. — François *Méhaignery,* maître ès arts, du diocèse de Paris, 16 juin 1681, maintenu contre ses trois compétiteurs, a consigné dans les registres paroissiaux les persécutions auxquelles il fut en butte, et le châtiment dont fut frappée subitement la femme parjure qui l'accusait. Il mourut le 31 juillet 1705, âgé de soixante-quatre ans, et fut inhumé dans l'église, où on lit son épitaphe et celle de René Méhaignery, sieur de Laumerie, marchand de drap de soie, probablement son frère. René Lebreton fut commis pour desservir la cure. — Louis *Hardy,* sieur de la Mabilière, 1705, † le 17 avril 1720, après avoir subi, lui aussi, bien des avanies de la part de ses paroissiens. — Pierre-Bonaventure *Moreau,* du diocèse d'Angers, 16 avril 1720, † le 23 mars 1721. — René *Montsallier,* chapelain de Saint-Tugal, 29 mars 1721, parvient, malgré toutes les tracasseries dont les paroissiens étaient coutumiers, à construire une sacristie et à restaurer l'église, † le 14 avril 1749. — Mathurin-Jacques *Perier de la Bizardière,* gradué, vicaire de Saint-Sulpice, 16 avril 1749, † le 19 janvier 1757. Dans son testament il prévient ses héritiers qu'ils ne trouveront point d'argent après lui, parce qu'il en a disposé à sa volonté. — Pierre *Péan,* gradué, vicaire de Marigné, 22 janvier 1757, † le 7 septembre 1762, âgé de trente-neuf ans, et enterré dans l'église où il a son épitaphe. — René *Trois,* de Laval, 10 septembre 1762, † le 24 mars 1767. — René *Duchemin,* de Laval, 30 mars 1767, † le 2 septembre 1775. — Jean-Pierre *Toquin,* né à Laval, 1745, desservant la chapelle de Kerguen, paroisse de Betz, au diocèse de Vannes, installé le 9 septembre 1775, « très bon curé, a de l'esprit et du zèle, gouverne bien » (note de l'évêché en 1778), prêta le 20 février 1791 un serment catholique, et se retira peu après dans sa famille à Laval. Déporté en Angleterre, l'année suivante, il rentra (1801) dans sa cure où il fut maintenu au Concordat, et mourut le 5 décembre 1827, laissant sa fortune aux pauvres et la réputation d'un prêtre instruit, ferme et distingué. Jean-François Roumy, vicaire, imita la conduite de son curé dont il partagea l'exil, et reprit en 1801 ses fonctions qu'il ne cessa qu'en 1807, pour aller curé à Jublains. — La paroisse fut desservie pendant la Révolution, avec un dévouement à toute épreuve, par Siméon Laigre-Desprès et René Jamet (V. ces noms).

L'intrus, Marin-Jean-Baptiste Goupil, vicaire de Placé, installé militairement le 31 juillet 1791, fut reçu avec enthousiasme par le parti des révolutionnaires exaltés. Malgré sa vie scandaleuse, il exerça à Montsûrs jusqu'au 5 pluviôse an II (24 janvier 1794), époque à laquelle il apostasia publiquement et brûla son bréviaire avec ses lettres de prêtrise au pied de l'arbre de la liberté. Goupil se rétracta publiquement le 12 janvier 1801, entre les mains de M. Leveau et mourut misérablement à Chantenay (Sarthe), en 1832.

Après le Concordat : Etienne-Julien *Chenevière,* ex-maire de Grazay, sa paroisse natale, 1827, † 1852, léguant 10.000 fr. pour la construction d'une nouvelle église. — René *Raimbault,* 1852, est le promoteur de la construction de l'église, de la salle d'asile, de l'hôpital, du presbytère, etc., † 1878. — *Delaunay,* 1878.

Le *presbytère,* situé près de l'église, « assez logeable », dit Davelu, relevait de la Chapelle-Rainsouin par le fief de Grillemont, à charge pour le curé de donner au seigneur, entre les deux messes du jour de Pâques, « cinq œufs en tenaisie, ung pain blanc de 2 deniers, une pinte de vin, touaille blanche, feu et sel », et de l'héberger, lui, ses hommes et ses chevaux, quand il venait tenir les assises. Après 1860, M. Marie-Auguste Roullin, missionnaire apostolique, y établit une petite communauté de religieuses de Jésus-au-Temple, chargées de recueillir pendant les vacances les étudiants anglais. Son œuvre disparut à sa mort, 16 janvier 1892. — Nouveau presbytère, construit en 1860 sur les plans de M. Renous, architecte. Dépenses totales, 21.300 fr.

Cimetière, contigu à l'église, transféré, 1852, sur la route de la Chapelle-Rainsouin.

Chapitre des Trois-Maries. — Par son testament de 1336, André de Laval, seigneur de Châtillon, demandait la fondation de quatre ou cinq chapellenies dans ses châteaux d'Olivet, Montsûrs, Meslay, Gérigné. Guy de Laval, évêque du Mans, approuva la fondation de son frère. Mais les 66 ℔ de rente légués alors se trouvèrent « par lais de temps et guerres, totalement amoindries ». Jean de Laval, fils du fondateur, ayant fait reconstruire la chapelle des Trois-Maries en son château de Montsûrs, y fonda quatre chapellenies dotées de 100 ℔ de rente sur ses châtellenies de Châtillon, Montsûrs, Meslay, Olivet et Courbeveille, fournissant aux chapelains « lieux et herbergement où ils pourront honnestement demeurer, » et leur donnant les usages de la forêt d'Alloué. Le 26 décembre 1386, il demande que sa chapelle des Trois-Maries devienne collégiale pour six chanoines, dont l'un sera chevecier, et deux clercs choristes ; leur obtient de l'abbé d'Évron le patronage de l'église de Montsûrs ; et fait approuver son projet de l'official (29 décembre) et du pape Clément VII en 1387.

La fondation fut augmentée spécialement d'une rente sur Bécherel pour quatre nouvelles prébendes, par Jeanne de Laval, fille du fondateur, et par Guy XII, son second mari. On dit qu'en 1408 cette dame voulut substituer les Célestins aux chanoines trop négligents, ce qui est faux, au moins pour la date et pour l'intervention de Martin V. La dame de Laval acheta l'année suivante des chanoines des tapisseries qu'elle paya par l'octroi de dîmes en blé et en vin à Saint-Denis-d'Anjou. Mais la guerre mit bientôt le désordre dans le chapitre. Les Anglais chassèrent les chanoines, dévastèrent l'église et quand elle fut restaurée et qu'ils furent rentrés dans leurs maisons canoniales, une nouvelle invasion les en expulsa de nouveau (1433) et la vie ne fut plus possible au milieu des soldats et des brigands qui les emmenaient prisonniers et les mettaient à rançon. Ils se réfugièrent à Laval à la prière d'Anne de Laval, furent par décret de Jean d'Hierray, du 31 août 1444, incorporés au chapitre de Saint-Tugal, le chevecier, Pierre Henri, gardant son titre sa vie durant. Un chapelain resta attaché au sanctuaire des Trois-Maries, auquel Anne de Laval avait fait ajouter une chapelle de Sainte-Anne, au côté méridional. Avant de disparaître, cette chapelle n'avait d'intéressant, outre ses souvenirs, qu'une belle fenêtre à l'E., à meneaux, rose et redans. Le petit clocheton se dressait sur le pignon occidental, et la litre aux armes de Laval était visible à l'intérieur. Un office des Trois-Maries importé à Saint-Tugal resta en usage jusqu'à la suppression du chapitre. La chapelle collégiale avait été fondée en l'honneur de la Sainte-Vierge et des Trois-Maries, et comme aujourd'hui il n'y a plus que trois statues, y compris celle de la Sainte-Vierge, on suppose qu'il

en a été détruit ou supprimé une. Elles occupent une chapelle de la nouvelle église, et sont toujours l'objet d'un culte assez ancien pour qu'en 1433 leur sanctuaire ait été l'un des buts de pèlerinages renommés.

Écoles

Écoles. — On ne connaît avant la Révolution qu'un projet de fondation, en 1734, pour deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul, avec un don de 1.000 ℔ et la jouissance des maisons de la Bouteillerie et de la Fabrice promise par le curé. M. Chenevière appela en 1834 les sœurs d'Évron qui, expulsées de l'école communale en 1895, ont ouvert une école libre, pour une bonne part œuvre posthume de M. Raimbault. — Pour les garçons : école laïque communale, et école libre tenue par les Frères de Saint-Gabriel depuis 1897.

Établissements de charité

La *maladrerie* de Saint-Nicolas existait sur le bord du vieux chemin de Vaiges, au haut du champ de foire actuel. Une croix de Mission dans le champ de la Maladrerie marque l'emplacement de la chapelle où Robin de la Motte, écuyer, de Joué-du-Plain, demeurant alors au château de Montsûrs, épousa le 16 septembre 1422 Jeanne Le Saige, et pour l'entretien de laquelle Marie Dubois faisait un don en 1683. Jaillot et Cassini ne l'indiquent plus.

Une petite aumônerie située au fief de Crotigné est mentionnée au XV^{e} s. En 1717, 1735, M^{lle} Lebail, poursuivie deux fois pour exercice de la médecine, fut réclamée pour sœur de charité par les habitants, qui déclaraient en 1789 n'avoir aucun bien ni revenu pour le soutien des pauvres. Un hôpital dû à l'initiative de M. Raimbault, doté successivement par M. Courcier, M^{lle} Fresnière et MM. Daniel, qui ont donné la métairie du Frettay de Gesnes, compte quinze lits et est desservi depuis 1887 par trois sœurs d'Évron. Une quatrième sœur, fondée en 1873 par M. Raimbault, donne des soins, à domicile, aux malades. — Le bureau de charité a 350 fr. de revenu.

Féodalité, château

Féodalité, château. — La seigneurie de paroisse appartenait aux seigneurs de la Chapelle-Rainsouin qui possédaient également le fief de Crotigné. Leurs armoires étaient à la litre seigneuriale dans l'église et aux autels. On comprend que cette situation était délicate pour des seigneurs souvent absents et qui avaient à défendre leurs privilèges contre d'aussi puissants voisins que les comtes de Laval, et surtout contre leurs officiers. Ceux-ci, en 1677, se permirent de briser les poteaux qu'avait fait planter Nicolas Le Prêtre, mais les droits de ce dernier étaient si constants qu'on dut lui faire amende honorable. Un acte de vente du fief de Grillemont (V. ce mot), et du titre de fondateur de Saint-Martin de Montsûrs, consenti en 1609 par Brandelis de Champagne à Guy de Valory, n'eut pas de suite, car les seigneurs de la Chapelle-Rainsouin restèrent fondateurs de l'église.

La châtellenie de M., membre de la baronnie de Laval, avait haute, moyenne et basse justice, tabellionnage, prévôté ès grands chemins depuis la fontaine de Courtavril, à la limite de Saint-Georges, Sainte-Gemmes et Évron, jusqu'à la « Couppe de Bléré, » en Sacé, sur la route de Laval à Mayenne. Les seigneurs de Thuré, Vivoin, Sainte-Gemmes, Courtaudon et Veloché devaient foi et hommage ; les sujets de la châtellenie, ainsi que « les hommes de bourgeoisie » et les étagers de la ville de Montsûrs, payaient des rentes en argent ou en nature. A la Saint-Martin d'hiver c'étaient les cens « appelez Mançois de bourgeoisie qui croissent et amenuisent » ; à la Toussaint la « taille à avis qui se fait par quatre bourgeois » ; à Noël « la maille audoe (?) ». Les rentes en grain se payaient à un boisseau gardé chez le fermier du prieuré de Gesnes et pesant 52 livres en 1760, 48 seulement plus anciennement, tandis que le boisseau marchand était de 34 ou 37 livres. Le domaine, outre l'emplacement

de la ville et du château, les moulins, la forêt d'Alloué, ne comprenait que quelques pièces de terre. Le produit total au XVIII[e] s. était de 530 ℔. Le commandeur de Thévalle avait un fief dans lequel il prenait la coutume des marchandises (1397). L'abbé d'Évron céda ses droits en 1469.

Le château, où l'on trouvait la porte de Boyère (Bouère) et la porte Renaise, était par sa situation et par la hauteur de ses murailles une place très forte ; mais, détruit systématiquement par les Anglais, il ne fut pas reconstruit. Seules quelques ruines subsistèrent sur ce monticule, sombres sentinelles, autour de la chapelle des Trois-Maries. L'étage souterrain d'une forte tour, qu'on comparait à celle de la porte Renaise de Laval quand elle avait encore ses étages supérieurs, est le seul débris conservé. Au commencement du XIX[e] s., on voyait encore les soubassements d'une pièce dite « Salle des lions ». La construction de l'église a fait disparaître une tour carrée pleine dont on trouve encore les fondations sur un petit sentier au flanc de la colline, et, vers l'entrée de la sacristie actuelle, un pan ébréché d'une haute tour. La motte seigneuriale, détachée de l'enceinte, entre deux chemins, est de telles proportions (20 m. de haut et 230 m. de circonférence), qu'on est tenté d'y voir aussi l'assise d'un ouvrage défensif. La fuie est comprise dans les bâtiments de la salle d'asile actuelle.

La jouissance du domaine de Montsûrs fut attribuée en douaire à Avoise de Craon, veuve de Guy V, par Robert d'Alençon, son gendre, en 1215. Guy VIII donna la châtellenie et la ville aux enfants qu'il avait eus de Jeanne de Beaumont-Brienne. André de Laval, qui était l'aîné, les eut dans son partage et les transmit à Jean, son fils aîné, qui n'eut qu'une fille unique, Jeanne de Laval, femme de Bertrand du Guesclin puis de Guy XII de Laval. Cette seconde alliance fit rentrer Montsûrs dans la main des aînés de Laval. Après la mort du connétable on fit, le 3 septembre 1380, un inventaire des couronnes d'or et des vaisselles d'or et d'argent trouvées au château. André de Laval, le futur maréchal de Lohéac, y naquit en 1408.

Notes historiques

Notes historiques. — Deux monnaies d'Adrien ont été trouvées près du gué de Méral avec des poteries et des débris de briques tégulaires. — Localités de noms anciens : Crotigné, le Buron, Jugeard, le Plessis, les Arcis. — Il faut, je crois, reconnaître Montsûrs dans le *Mons Sedoveris, Mons Sedeuris* où saint Aldric fit, au commencement du IX[e] s., huit établissements, dont par son testament il donna les troupeaux aux prêtres de son église. Le nom était déjà assez contracté à la fin du X[e] s. pour que le restaurateur de l'abbaye d'Évron en 989, donnant aux moines l'église de Saint-Martin, la nomme *ecclesia de Montesecuro.* Hildebert en 1125, Alexandre IV en 1257, confirmèrent encore l'abbaye dans la possession de cette église. Pendant la première période des guerres anglaises, avant 1363, la place de Montsûrs avec Évron et Meslay et toutes celles comprises entre le Plessis-Buret et la Bretagne, avait été mise par du Guesclin sous le gouvernement de Jean d'Orenge, capitaine de la Motte de Bray. Jean de Laval, beau-père du connétable, voulut forcer en 1371 « au guet et garde jour et nuit » dans son château les paroissiens de Brée, Saint-Ceneré, Argentré, qui en appelèrent au parlement. Ordre d'informer fut donné le 17 mai. Les désastres vinrent au siècle suivant. Il est certain que le château de Montsûrs fut pris deux fois. On a dit qu'il l'avait été sous Charles VI, ou de 1423 à 1425, ou qu'enfin Guillaume Oldhal, chevalier anglais, avait été capitaine de Montsûrs de 1425 à 1429. En réalité, les Anglais vinrent mettre le siège devant le château peu avant le mois de mars 1426. Jean Courtin en était capitaine et Raymond de Thorigné y avait aussi un commandement. Incapable de résister à l'attaque, le capitaine, par l'ordre de Jeanne de Laval, promit de rendre la place s'il n'était pas secouru dans l'espace d'un mois et livra des otages, parmi lesquels Raymond Letourneur, *Turnerii.* Au bout d'un mois, les Anglais ne reparurent pas et Courtin se regarda comme dégagé de sa parole, ignorant que les otages avaient prorogé le délai. Les Anglais gardèrent les otages. Un procès s'ensuivit, Raymond de Thorigné prétendant que Jean Courtin devait obtenir la liberté de son neveu. Portée d'abord par le maréchal de France devant le seigneur de Martigné et Olivier de Feschal, puis évoquée par le

connétable, qui l'avait remise aux mains d'Étienne Fillastre, juge d'Anjou, et de Jean de Trocy, la cause fut enfin renvoyée devant le parlement siégeant à Poitiers le 1er mars 1426 (n. s.). Montsûrs ne passa que plus tard aux mains des Anglais, soit à la fin de septembre 1426, d'après les *Mémoires de Richemont,* soit à la même date de l'année suivante, d'après les *Mémoires sur la Pucelle* et la *Chronicque* de Guillaume Le Doyen. L'occupation qui dura sans doute jusqu'à la reprise de Laval par les Français, 25 septembre 1429, fut désastreuse pour le pays. Le château et la ville étaient en ruine quand l'ennemi les quitta. D'Arondel vint à son tour, mais après le mois d'avril 1434, car à cette époque les paroissiens prenaient des lettres de sauvegarde du duc de Bedfort et de la garnison de Mayenne. Il ne voulut point occuper le château, se bornant dans sa course dévastatrice, à incendier et détruire ce qui avait été rétabli. En 1439, il n'y avait aucune sécurité encore dans le pays ; les terres étaient en friches : aucune justice ne s'exerçait.

Louis XI passe à Montsûrs au mois d'août 1472.

En 1530 et de nouveau en 1579, on représente à Montsûrs le Mystère de la Passion.

Nicolas d'Angennes fait occuper la place en septembre 1575 contre les huguenots qui, d'après la *Notice sur Évron,* viennent à leur tour s'y réfugier en 1577 sous la conduite du capitaine Marais.

Contagion en janvier 1585. — Pendant les troubles de 1620, le baron de Vassé et sa troupe logent quelque temps dans la ville. — Une compagnie de chevau-légers, commandée par le capitaine de Saint-Maurice, s'y tient en quartier d'hiver, 1676. — Un bataillon de Suisses y attend en 1693 la tournure des événements de Bretagne. — Épizootie, 1747, 1750. — Épidémie, 1774.

Le cahier de 1789, d'esprit assez modéré, signé de trente-deux noms, — Chaudet, syndic, Chouippe, greffier, — demande l'établissement d'un bureau de charité, la suppression de la glane du vicaire, et conclut en s'en remettant « aux brillantes et éternelles lumières de l'illustre assemblée ». — 1791, enthousiasme pour la constitution civile. — 1792, vexations contre les catholiques ; campagne armée du juge de paix Chaudet (mars) dans le pays de Château-Gontier et dans les paroisses voisines de Montsûrs (avril). — 1793, formation d'un comité révolutionnaire qui provoque les dénonciations et sévit contre les suspects ; Marat Gesbert, secrétaire. — Le citoyen Boisard, fusilier du 1er bataillon de la Montagne, « républicain jusqu'à la mort », dénonce pourtant les habitants qui ne fêtent pas la décade, ne manquent ni fêtes ni dimanches et refusent de se soumettre au *maximum,* etc. — 12 décembre 1794, attaque par les Chouans, sous les ordres de M. Jacques ; ils occupent Saint-Martin, enlèvent les postes avancés, mais ne peuvent forcer la chapelle des Trois-Maries et les retranchements du château ; treize républicains périrent, cinq maisons furent incendiées. « Les communes de Gesnes, Saint-Ceneré, Châlons, la Chapelle, dominées par les rebelles, font le cercle autour de nous », écrivent, le 10 mars 1795, au général Duhesme, les municipaux qui, au mois de septembre suivant, sont réfugiés à Laval et à Évron. Le 11 novembre, le général La Barollière veut surprendre les Chouans à la foire de la Saint-Martin, mais son projet est ébruité ; sa troupe entre néanmoins dans la ville, tue dix citoyens « d'une réputation intègre » et fait des dévastations telles que les pertes pour Montsûrs et les communes voisines se montent à « plus d'un million et demi ». — Janvier 1796, un détachement sorti d'Évron est repoussé par Tercier sur Sainte-Suzanne. — 20 mars 1797. « la situation du canton est mauvaise, les Chouans, les émigrés, les prêtres, y entretiennent le fanatisme, de connivence avec la municipalité ; plus d'adjoints dans les communes ». — Le 5 juin 1799, suppression du cantonnement, trop faible pour résister aux insurgés.

Le 27 juillet 1831, devant les provocations de quelques meneurs exaltés, M. Chenevière refuse de célébrer le service anniversaire des journées de Juillet. — 31 mai 1832, tous les hommes valides se réfugient à Mayenne dans la crainte des insurgés royalistes ; Montsûrs est occupé par un cantonnement militaire. — Février 1844,

inondation subite. — 10 janvier 1847, émeute causé par la cherté du grain. — 6 juin 1856, inondation ; une maison s'effondre. — Les éclaireurs prussiens parurent à Montsûrs vers le 17 janvier 1871 et établirent leurs avant-postes le 21 sur la rive gauche de la Jouanne de Montsûrs à Argentré, pendant que les Français occupaient la rive droite.

Maires

Maires : Nicolas *Hamon,* 1790, 1791. — Jacques *Ravault,* 1792. — Julien *Lemoine,* 1793. — René *Angot,* avant l'an II. — Jacques *Ravault,* 21 pluviôse an II. — Michel *Hamon,* an III. — René *Ravault,* 1795. — Jean *Chaudet,* 1800-1813. — François *Vétillard,* 1813-1816. — Jean *Angot,* 1816. — Athanase de *Pracontal,* 1816. — Jean *Angot,* 1816-1821. — *De Pracontal,* 1821-1827. — Georges d'*Ozouville,* 1827-1830. — François *Lebail,* 1830-1837. — René *Chauveau-Buchonnière,* 1838-1840. — Jacques-Victor *Rousseau,* 1841-1846. — Jean *Letessier,* 1847-1853. — Auguste *Vétillard,* 1853-1860. — *Hamon,* 1860-1863. — Julien *Rouessé,* 1863-1870, démissionne. Firmin Chaudet, notaire, fait fonction de maire. — Julien *Rouessé,* 1874, 1894. — Baptiste *Vétillard,* 1894.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1700 à la mairie, depuis 1656 au greffe de Laval. — Presque rien à la fabr. — Chron. par. de M. l'abbé Pouteau. — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XII. — Bibl. de Laval, tit. de Saint-Tugal. — Boullier, *Rech. sur la Trinité.* — Bourjolly, *Mémoires.* — Arch. nat., X/1a. 9.191, f. 3 ; JJ. 101, f. 28 ; 209, f. 147 ; KK. 324 : F/1c, III, Mayenne, 6, 8. — *Maison de Laval,* t. I, p. 202 ; t. II, p. 95, 300, 329. — Tit. de la Vézouzière. — Arch. de la M., L. 65, 195 ; E. 25, f. 9. — Arch. de la S., A. 1.337 ; fds. munic., 835. — Cab. Brière. — *Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 68 ; t. IV, p. 15. — *Bull. arch. de Mayenne,* p. 127.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *le Buron, Cormerant, les Ifs,* etc.